

Annexe

Programme d'enseignement d'expression et connaissance du monde (français et histoire-géographie) pour les classes préparatoires au brevet professionnel

Préambule

Depuis 2006 et l'adoption par le Parlement européen du Cadre européen des Compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, tous les systèmes européens de formation initiale et continue se doivent de contribuer à l'acquisition de ces compétences parmi lesquelles figurent la communication en langue maternelle et les compétences sociales et civiques. Les enseignements d'expression et connaissance du monde, dans les deux années du cursus préparant au Brevet Professionnel, diplôme de niveau IV, répondent pleinement à ces objectifs. Il s'agit de :

- poursuivre l'acquisition d'une culture générale essentielle au futur citoyen et à l'insertion professionnelle et sociale ;
- consolider la maîtrise de la langue écrite et orale en s'appuyant sur la lecture et la production de discours variés ;
- approfondir la maîtrise des langages par l'analyse et la production de différents supports ;
- comprendre la diversité des sociétés humaines dans l'espace et dans le temps au travers, notamment, des œuvres et des documents par lesquels elles s'expriment ;
- développer l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique pour se construire une vision dynamique et distanciée du monde, fondement nécessaire d'une citoyenneté active.

Programme de français

Orientations générales

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au brevet professionnel, diplôme de niveau IV, poursuit l'acquisition des quatre compétences suivantes, qui sont visées par l'enseignement du français dans la voie professionnelle :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Ces compétences sont décisives dans la vie professionnelle et sociale des candidats à l'examen du Brevet professionnel, tant pour ce qui est des capacités d'expression et de communication orales que pour ce qui concerne la maîtrise des différentes formes d'écrits. Dans cette perspective, la réflexion sur les sources et les conditions de validité de l'information et sur la nécessité même de s'informer pour prendre part à la vie sociale présente par exemple de nombreuses occasions de former à la fois aux compétences d'expression et à l'ouverture sur le monde indispensables aux citoyens et aux professionnels de demain.

Une telle formation ne peut s'entendre sans que soit offerte aux apprentis la possibilité d'un recul critique, mais aussi de celle d'une mise en perspective du monde contemporain par l'accès à une culture plus large. La lecture de textes relevant de genres divers doit permettre de nourrir la réflexion par le détour de la fiction, comme par la richesse argumentative de l'essai. Le programme ménage délibérément des passerelles entre les domaines d'activité des apprentis et les objets d'étude du français, qui leur offrent l'occasion de s'interroger sur les questions liées aux enjeux des mutations scientifiques et techniques que connaît notre époque.

C'est dans le cadre de cette dimension culturelle de la formation qu'il faut également appréhender ce qu'il en est de la modernité et de ses conséquences anthropologiques. Ainsi, la capacité à prendre de la distance permet-elle de concilier la formation de la personne, celle du professionnel et celle du citoyen éclairé.

Constructions et orientations des programmes

Le programme, défini pour chacune des deux années, se compose de trois questions auxquelles le cours s'emploiera à répondre au fil des séances :

▪ 1^{re} année

Comment s'assurer du bien-fondé d'une information ?

Les héros littéraires d'hier sont-ils les héros d'aujourd'hui ?

En quoi les avancées scientifiques et techniques nécessitent-elles une réflexion individuelle et collective ?

▪ 2^e année

Peut-on vivre sans s'informer ?

En quoi le XX^e siècle a-t-il modelé l'homme moderne ?

En quoi l'autre est-il semblable et différent ?

Les objectifs d'apprentissage intègrent à la fois des capacités, des connaissances et démarches, présentées dans le tableau qui suit. **Les connaissances ne doivent pas faire l'objet d'un enseignement séparé** mais sont intégrées aux capacités et acquises grâce aux démarches qui supposent leur mise en œuvre.

Capacités	Connaissances	Démarches
1. Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer		
<ul style="list-style-type: none"> • Écouter et comprendre - Respecter la parole d'autrui : le laisser s'exprimer et lui manifester de l'attention - Repérer dans un discours le thème et le propos - Reformuler l'essentiel d'un propos entendu • Réagir et interagir - Regarder son interlocuteur, adopter une posture ouverte - Adapter son propos aux interlocuteurs et à la situation - Prendre appui sur le propos d'autrui pour intervenir, dialoguer • S'exprimer - Parler de manière claire et distincte - Exprimer son point de vue de manière mesurée - Prendre la parole devant différents auditoires, en classe et à l'extérieur de la classe - Pratiquer des prestations orales de genres variés : savoir se dire, dire et raconter une expérience, expliquer, commenter, réagir, analyser... - Oraler un texte de manière à ce qu'il soit audible et intelligible pour l'auditoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques de la communication orale et des différents types de situation de communication orale - Caractéristiques de la langue orale, modifications de la langue orale en fonction des situations de communication - Caractéristiques et fonctionnement des principaux genres de l'oral (récit, compte rendu, exposé, interview, débat) - Codes et formules de politesse, règles conversationnelles - Modalisation - Actes de langage, éléments de pragmatique - Formes d'organisation et de structuration du discours à l'oral - Gestes et postures 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des temps d'échange véritable entre les élèves, et non pas seulement d'élève à professeur - Intégrer aux séances des temps spécifiques pour l'oral - Proposer des situations d'écoute et de réflexion sur ce qu'est écouter - Travailler de manière spécifique la compréhension à l'oral (à partir du texte lu à haute voix, sans que les apprenants aient le support écrit ; à partir d'une émission enregistrée) : faire reformuler, confronter ce qui a été retenu, vérifier en regardant le texte ou en écoutant de nouveau l'émission - Prendre des notes pour garder l'essentiel d'un exposé, d'un échange, d'une émission - Diversifier les temps et les formes de parole (échanges dialogués : travail collaboratif, jeux de rôle ; échanges collectifs : discussions, débats, forums interactifs ; parole en continu : comptes rendus, exposés, présentation d'une œuvre...) et construire des progressions pour les principaux genres de l'oral - Faire discuter des lectures
2. Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire		
<ul style="list-style-type: none"> - Manifester de l'intérêt pour la lecture - Manifester de l'intérêt pour la langue - Adapter sa lecture au type de texte ou de document 	<ul style="list-style-type: none"> - Structures textuelles - Éléments d'analyse de l'image, fixe ou mobile - Éléments de cohérence du 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des œuvres riches et consistantes - Faire recourir à l'écriture pour garder trace de sa lecture (réactions

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser différentes stratégies pour comprendre des mots inconnus (contexte, morphologie, recours aux dictionnaires papier ou en ligne) - Questionner un texte ou un document pour l'analyser - Décrire et analyser une image - Produire des écrits variés : récit, description, reformulation, résumé, synthèse, analyse, avis argumenté 	<p>texte : reprises pronominales, substituts nominaux, connecteurs, temps verbaux, ponctuation et paragraphes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Morphologie lexicale - Morphologie verbale - Régularités orthographiques - Syntaxe de la phrase simple et de la phrase complexe 	<p>subjectives, collections de citations, reformulations, réflexions...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire recourir à l'écriture pour réfléchir (questionnements, listes, schématisations, cartes mentales, associations de mots...) - Diversifier les écrits produits (prises de notes, comptes rendus, lettres et courriers, réflexions argumentées, descriptions, portraits, récits...) - Poursuivre l'enrichissement du lexique à partir des lectures, et des besoins de l'écriture : réflexion sur les occurrences dans les textes lus et produits (sens et syntaxe), mise en réseau des mots pour favoriser leur appropriation, - Travail sur la langue à partir des productions écrites : élaboration de typologies d'erreurs, de grilles de relecture ; verbalisation du raisonnement orthographique ; enrichissement syntaxique (par exemple à partir de matrices syntaxiques)
3. Devenir un lecteur compétent et critique		
<ul style="list-style-type: none"> - Lire une œuvre longue - Mettre en relation différentes parties d'un texte ou plusieurs textes ou documents pour en identifier les présupposés et les implications - Mettre en relation les informations d'un texte ou d'un document avec ses connaissances pour le comprendre et l'interpréter - Synthétiser et organiser les informations provenant de plusieurs textes ou documents - Développer une compréhension fine et précise du contenu d'un ou de plusieurs textes et documents afin d'évaluer leur pertinence et d'émettre un jugement à leur propos - Identifier l'auteur et/ou la source des textes ou documents lus afin d'en évaluer la fiabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Genres littéraires, dont genre de l'essai - Notion de fiction - Formes d'organisation des œuvres longues - Stratégies de lecture - Inférences internes et externes - Construction de modèles de situation (représentations mentales traduisant la compréhension globale du texte ou document lu) - Information médiatique, information scientifique - Évaluation des sources 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la lecture quotidienne sous toutes ses formes, et notamment à l'extérieur de la classe - Rendre explicites le processus et les stratégies de compréhension en lecture - Faire développer plusieurs stratégies de lecture en fonction de la finalité poursuivie - Faire verbaliser les représentations mentales suscitées par les lectures, à l'écrit ou à l'oral, les confronter et vérifier celles qu'autorise le texte - Apprendre à construire un point de vue critique et distancié sur les lectures faites en classe ou à l'extérieur : faire évaluer les sources, repérer les intentions, croiser les informations, confronter les points de vue - Faire discuter des lectures et les mettre en relation avec d'autres pratiques culturelles
4. Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle		
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre au jour ses représentations, formuler ses idées à partir des différentes questions du programme - Mettre en débat ses idées - Faire la part des émotions et des arguments rationnels dans une discussion 	<ul style="list-style-type: none"> - Relativité géographique et historique des valeurs par la connaissance d'œuvres et de cultures d'autres époques et horizons - Éléments de contextualisation historique et géographique de 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier le travail par groupes de manière à faire se confronter les résultats des différentes recherches, lectures ou rédactions construites par les uns et les autres - Formaliser, tant à l'oral qu'à l'écrit, les résultats des discussions

<ul style="list-style-type: none"> - Suspendre son jugement - S'informer des us et coutumes, des représentations et des valeurs qui prévalent dans d'autres cultures que la sienne - Identifier des valeurs et les confronter 	<p>ces œuvres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments d'histoire des arts, des techniques et des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire construire le sens de notions centrales (par exemple savoir, connaissance, opinion, croyance, émotion, raison, valeur, identité) à partir de la comparaison d'articles de dictionnaire et d'emploi des termes en contexte
--	--	---

Il revient à l'équipe disciplinaire du CFA et à chacun des formateurs d'évaluer le niveau de maîtrise des apprentis à l'entrée en première année de brevet professionnel, de penser la progressivité des activités au fil du cursus et de construire des situations d'enseignement les plus propices aux apprentissages.

Mise en œuvre

Le travail en cours de français prend appui sur des lectures, accompagnées le cas échéant d'analyses de documents de toutes sortes (extraits de films, œuvres iconographiques, articles de presse...). Au choix du formateur, deux questions donnent lieu à la lecture d'une œuvre complète, la troisième à un groupement de textes. L'enjeu de cet appui sur des activités de lecture est de confronter les élèves à des textes longs, de produire une réflexion soutenue par un corpus précis, d'apprendre à analyser et à interpréter.

Le choix des œuvres relève de la responsabilité des formateurs compte tenu du profil des apprentis dont ils ont la charge. Il est recommandé, pour un diplôme de niveau IV, de s'inspirer des ressources concernant les programmes de français du baccalauréat professionnel. Compte tenu des orientations des questions qui constituent le programme du brevet professionnel, on pourra toutefois choisir de préférence des œuvres appartenant aux XIX^e et XX^e siècles. Il importe de varier les genres, et donc de proposer, pour chaque année du cursus, un texte fictionnel d'une ampleur suffisante et un essai accessible.

Les questions au programme font chacune l'objet d'un premier travail d'écriture, visant à lancer la réflexion à partir des premières réactions et propositions des apprentis. La séquence est ensuite construite pour permettre d'apporter par l'étude des textes et documents des idées et arguments, des éléments de réponses plus approfondies. Afin de permettre de véritables progrès dans l'expression écrite, il convient de multiplier les occasions d'écriture : on veillera donc à ce que dans chaque séance, l'activité de lecture ou d'analyse de document donne lieu à des écrits de forme et d'ampleur diverses. Lecture et écriture contribuent ainsi par leur interaction à l'enrichissement de la pensée et de l'expression.

On pourra travailler de la sorte les compétences suivantes : raconter, décrire, reformuler, analyser, synthétiser, argumenter, qui seront l'objet d'une évaluation lors de l'examen et que les apprentis seront amenés à exercer dans le cadre de leurs activités professionnelles et sociales.

Ces mêmes compétences seront également exercées à l'oral : le récit d'expérience, l'exposé, l'analyse d'une situation, la synthèse d'informations et la discussion argumentée offrent en effet autant d'occasions d'un travail systématique.

Il appartiendra aux formateurs de construire les remédiations nécessaires à partir des besoins constatés en matière de maîtrise de la langue. En prenant appui sur les productions écrites ou orales des apprentis, ils continueront à exercer le raisonnement orthographique, la vigilance syntaxique et l'enrichissement lexical.

Programme d'histoire et de géographie

Orientations générales

De par leurs finalités culturelles, civiques et intellectuelles, l'histoire et la géographie concourent à la formation d'adultes responsables, capables d'agir en citoyen éclairé tant au sein de l'entreprise où ils sont en formation que dans la société où ils vivent.

Dans leur cursus antérieur, les apprentis ont acquis des connaissances et des capacités. Il s'agit donc, durant les deux années de brevet professionnel, de prolonger et de consolider ces acquis à partir d'une réflexion sur les grands

enjeux du monde du XXI^{ème} siècle. En privilégiant une démarche fondée sur la recherche permanente du sens, l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, l'enseignement de l'histoire et de la géographie doit aider les apprentis à se construire une vision dynamique et distanciée du monde et de leur environnement. Dans cette démarche, les technologies de l'information et de la communication doivent occuper une place croissante, tant comme supports documentaires qu'outils de production des apprentis.

Dans cette perspective, l'enseignement de l'histoire et de la géographie en BP concourt à :

- renforcer les capacités d'analyse et de synthèse de différents supports lus ou construits, contextualisés et interprétés.
- développer, en collaboration avec les autres disciplines, des capacités d'expression orale et écrite ainsi que des aptitudes plus générales à gérer son temps et à organiser son travail.
- consolider les grands repères historiques et spatiaux indispensables à la compréhension des sujets étudiés ;
- mobiliser des connaissances et des notions essentielles d'histoire et de géographie permettant de donner du monde actuel une vision globale et distanciée.

Construction et organisation des programmes

Le programme, défini pour chacune des deux années, se compose en histoire et en géographie de deux sujets d'étude. Les objectifs d'apprentissage intègrent à la fois des connaissances, des capacités et des attitudes présentées dans les tableaux qui suivent.

Il revient à l'équipe disciplinaire du CFA et à chacun des formateurs d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'entrée en première année de brevet professionnel, de penser leur progressivité au fil du cursus et de construire des situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les apprentis.

Capacités et attitudes

Capacités	Attitudes
<p>Maitriser des repères spatiaux et chronologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres et les principaux territoires de la France et de l'Europe. ▪ Situer un événement dans le temps court ou le temps long. ▪ Mettre en relation des faits ou événements de nature, de périodes, de localisations spatiales différentes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer une opinion personnelle raisonnée. ▪ S'intéresser à l'actualité, lire la presse, regarder un journal télévisé, utiliser l'Internet et les multimédias. ▪ Questionner la pertinence des usages de la toile mondiale et des réseaux sociaux au regard du droit et des limites de la liberté humaine. ▪ Être un lecteur actif et distancié. ▪ Porter un regard critique sur un fait. ▪ Exprimer ses représentations et se poser des questions. ▪ Argumenter et mettre en débat la responsabilité du citoyen au plan individuel et collectif.
<p>Analyser des documents de nature différente</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire. ▪ Exprimer oralement ou à l'écrit les idées clés d'un document. ▪ Porter un regard critique sur un document. 	
<p>Produire des discours de différents types</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compléter ou réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, diagrammes et graphes. ▪ Rédiger un texte ou présenter à l'oral une description, une explication d'une situation historique ou géographique en utilisant le vocabulaire historique ou géographique spécifique. 	
<p>Maitriser des méthodes de travail personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une recherche individuelle. ▪ Prendre part à une production collective. ▪ Utiliser les TIC, les moteurs de recherche et les ressources en ligne. 	

Les thèmes et contenus des programmes

En géographie comme en histoire, le programme traite de questions essentielles à la compréhension de la société et du monde dans lequel vivent les apprentis.

Chacune des deux années est fondée sur une thématique générale dans laquelle s'inscrivent les sujets d'étude d'histoire et de géographie.

Pour cela, en géographie le programme propose une étude de certaines questions majeures du monde aujourd'hui portant sur la France, l'Union européenne et le monde. En première année, on étudie le positionnement et l'organisation du territoire national dans la dynamique européenne, nouvelle échelle géographique dans laquelle s'exprime la citoyenneté, se pense le développement et s'organise l'aménagement. En deuxième année, on aborde le fonctionnement du monde actuel et on s'interroge sur la gestion des ressources, enjeux pour l'humanité de demain. En histoire, le programme traite de questions essentielles à la compréhension du régime républicain en France et de quelques évolutions du monde depuis 1945. En première année, il s'agit de s'interroger sur les enjeux de la représentation démocratique et sur l'adhésion des citoyens aux valeurs républicaines sous la V^e république. En deuxième année, le programme invite à articuler deux interrogations pour comprendre l'organisation du monde du XX^e siècle : les guerres de la seconde moitié du XX^e siècle et le tournant des années 1990 traduisant une évolution du rapport des forces entre les États et aboutissant à un nouvel ordre mondial.

Programme de première année – Comprendre la France d'aujourd'hui

Sujets d'étude	Mise en œuvre
Géographie	Les territoires de la France dans l'Union européenne
La France dans l'Union européenne et dans le monde	La place et le rayonnement de la France dans l'Union européenne et dans le monde : <ul style="list-style-type: none"> - le territoire français métropolitain et ultramarin dans l'espace européen et mondial - la puissance de la France dans les domaines économique, géopolitique et culturel.
Les transformations des espaces productifs en France	Les mutations des espaces d'activités économiques dans lesquels vivent et travaillent les apprentis : <ul style="list-style-type: none"> - l'inégal dynamisme des espaces d'activités économiques sur le territoire français - études de cas choisies dans les territoires composant l'environnement géographique ou professionnel des apprentis : un espace attractif et un espace en difficulté.
Histoire	La France : citoyenneté et culture républicaine
Les femmes dans la société française	Les contradictions entre les idéaux républicains universalistes et la condition des femmes, dont l'intégration à la République est lente et complexe : <ul style="list-style-type: none"> - les voies de l'émancipation des femmes dans les domaines politiques, économiques et sociaux depuis le début du XX^e siècle: enjeux, conquêtes et limites.
La République française de 1958 à nos jours	Étude des principes fondamentaux du régime de la V ^e République, des usages politiques et des pratiques démocratiques : <ul style="list-style-type: none"> - la représentation démocratique : pluralisme, participation du corps électoral et mode de scrutin, séparation des pouvoirs - les valeurs de la République et leur diffusion : liberté et égalité, laïcité, modèle universaliste et rayonnement culturel de la France républicaine dans le monde.

Programme de deuxième année – Comprendre le monde d'aujourd'hui

Sujets d'étude	Mise en œuvre
Géographie	L'humanité face à la mondialisation et au développement durable
La mondialisation : fonctionnement et intégration inégale des territoires	Les clés de la mondialisation : <ul style="list-style-type: none"> - les processus et les acteurs : étude de cas d'un produit mondialisé - les territoires dans la mondialisation : un espace majeur de la mondialisation et un territoire en marge de la mondialisation.

Ressources et développement durable	Les défis alimentaires et énergétiques dans le monde dans une perspective de développement durable : <ul style="list-style-type: none"> - disponibilités en ressources et besoins actuels et futurs des sociétés - sécurité alimentaire, nouvelles politiques énergétiques - impacts environnementaux, tensions géopolitiques
Histoire	Géopolitique du monde contemporain
Guerres et conflits contemporains dans le monde depuis 1945	Les conflits au second XX ^e siècle : enjeux, causes, répercussions sur les équilibres régionaux et/ou mondiaux : <ul style="list-style-type: none"> - la guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances - les nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide : une étude de cas.
Le monde après le tournant des années 90	Les grands enjeux géopolitiques du monde actuel <ul style="list-style-type: none"> - vers un monde multipolaire de nouveaux équilibres économiques et politiques - les crises qui marquent le nouvel ordre mondial (génocides, terrorismes, crise financière...) et les formes d'organisation internationales pour y faire face.

Programme d'enseignement de mathématiques, de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au brevet professionnel

Les enseignements de mathématiques, de sciences physiques et chimiques des classes préparatoires au brevet professionnel (BP) concourent à la formation professionnelle mais aussi à la formation intellectuelle et citoyenne des apprenants en leur permettant de développer les cinq compétences de la grille nationale : s'approprier, analyser - raisonner, réaliser, valider et communiquer.

(http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/95/9/GrilleNationaleEvaluationMaths-Sciences2013_251959.doc)

Compétences	Capacités
S'approprier	Rechercher, extraire et organiser l'information.
Analyser, raisonner	Émettre une conjecture, une hypothèse. Proposer une méthode de résolution, un protocole expérimental.
Réaliser	Choisir une méthode de résolution, un protocole expérimental. Exécuter une méthode de résolution, expérimenter, simuler.
Valider	Contrôler la vraisemblance d'une conjecture, d'une hypothèse. Critiquer un résultat, argumenter.
Communiquer	Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Ces enseignements ont pour objectif de fournir des outils permettant la résolution de problèmes issus de situations liées en priorité à la profession ou à la vie courante.

Les programmes de mathématiques et de sciences physiques et chimiques des BP s'inscrivent dans la continuité de ceux de CAP.

Les seules formules exigibles, en mathématiques comme en sciences physiques et chimiques, sont celles figurant au programme des classes préparatoires au CAP.